

ACTION D'INFORMATION SUR LES VIOLENCES CONJUGALES



Au regard des statistiques établis par l'AVIEL depuis plusieurs années, on a observé que le nombre d'affaires traitées dans le cadre familial, que ce soit en matière pénale ou civile, était important et avait nettement évolué sur l'ensemble de nos points de permanences répartis sur tout le département. En outre, peu d'action d'information collective sur les violences conjugales et intrafamiliales était réalisée sur le Département d'Eure et Loir alors que la Fédération Nationale Solidarité Femmes, qui gère le 3919, évalue en 2011, que 9,1% de la population féminine française est victime de violences conjugales et que 15% des enfants, qui résident au domicile où s'exercent les violences, sont maltraités.

Dés lors, il nous a semblé important de réaliser des journées d'information et de sensibilisation sur les violences conjugales et intrafamiliales en direction des partenaires.

EN DIRECTION DES PARTENAIRES

Les objectifs de ces journées d'information sont multiples : faire prendre conscience du phénomène des violences conjugales et intra-familiales, permettre à l'ensemble des acteurs de terrain de disposer d'un corpus commun de connaissances sur la thématique des violences conjugales, faciliter le repérage de l'ensemble des structures prenant en charge ce type de problématique, favoriser le travail en partenariat autour de situations de violences complexes et enfin participer à la prévention et à la lutte des violences conjugales et intra-familiales.

Chaque rencontre consiste à définir les différentes formes de violences, les difficultés à s'identifier comme victime de violences conjugales et intrafamiliales, les types de dépendance vécues par ces victimes, le cycle de la violence conjugale et les comportements des auteurs. Et dans un second temps, on aborde l'état du droit en matière de violences au sein du couple (qualification des infractions et les peines encourues, le dépôt de plainte, la main courante, le certificat médical et son contenu, l'ordonnance de protection, le délit de harcèlement etc...) et le rôle et les actions menées par les différents acteurs de terrain intervenant dans le champ des violences conjugales sur le département d'Eure et Loir.

C'est ainsi que près de cent cinquante professionnels des quatre circonscriptions du département seront sensibilisés sur les violences conjugales au cours de l'année 2017.